OMI
4 bis Avenue de Lattre de Tassigny
13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2
04 42 52 30 09

Dernière mise à jour : 15/10/26

BC BILAN DE COMPÉTENCES

BESOIN DE FAIRE LE POINT ?

Vous voulez faire le point sur votre carrière ? Vous vous interrogez sur vos compétences au travail ?

Un bilan de compétences permet de :

- Valoriser **votre parcours professionnel**
- Réussir **votre projet de transition** professionnelle
- Explorer **un projet d'évolution** de carrière
- Donner **un nouveau sens** à votre vie professionnelle

MODALITÉS D'ACCÈS

Les bilans de compétences sont ouverts à tous, sans condition d'accès

TARIFS ET FINANCEMENT

73€/ heure TTC - 1750€ pour 24h
Devis personnalisé sur demande

Financements possibles :
Compte Personnel de Formation
Plan de développement des compétences

DÉLAIS D'ACCÈS

Après un premier contact téléphonique au 04 42 52 30 09, nos services vous recontactent en 24h pour vous proposer un premier rendez-vous, au plus tard 7 jours après votre appel.

Cet entretien est sans engagement de votre part et permet simplement de valider la demande de bilan.

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

- **04 42 52 30 09** | omi@formationmetier.fr

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe de **20 conseillers** disposant d'une expérience confirmée en orientation, création d'entreprise, emploi, VAE et coaching vous accueille et vous accompagne.

NOS AGENCES

7 agences en Région Sud :

- Aix
- Martigues
- Vitrolles
- Marseille 11ème
- Marseille 13ème
- La Ciotat
- Pertuis

LE BILAN DE COMPÉTENCES EN DÉTAILS

OBJECTIFS

- Expliciter son expérience, ses choix et son projet professionnel
- Confronter ses caractéristiques personnelles aux caractéristiques du métier
- Trouver des pistes de métiers diversifiées et les prioriser
- Chercher de l'information sur le marché du travail et de la formation
- Identifier, dans son environnement, des soutiens à son projet
- Activer, élargir son réseau à des fins professionnelles

ORGANISATION GÉNÉRALE

- En moyenne, un bilan de compétences nécessite 16h à 18h de face à face, mais également 6h à 8h de tests, recherches documentaires, rencontres avec des professionnels et autres démarches personnelles
- Possibilité de réaliser toute ou partie de la prestation en distanciel
- Le bilan de compétences est de 24 h. Ce temps est nécessaire à la démarche de réflexion et de choix stratégiques qu'impliquent le bilan. Toutefois, il peut être plus court et adapté à vos besoins. Un devis personnalisé vous sera proposé le cas échéant

DÉROULEMENT

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Définition et analyse de la nature des besoins
- Information des conditions de déroulement du bilan ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse des motivations et intérêts professionnels (possibilité de passer le test SOSIE 2ème génération)
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles / personnelles et de votre potentiel
- Détermination des possibilités d'évolutions professionnelles
- Confrontation au terrain par des enquêtes ou un stage d'immersion

PHASE DE SYNTHÈSE

- Synthèse de l'ensemble de la phase d'investigation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant un projet de formation
- Etablissement des principales étapes de la mise en œuvre du projet

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Cette prestation est régie par la loi, Articles R.6233-32, 33, 35 à 39, R6322-56 à 60 du Code du Travail.
- Si réalisé pendant le temps de travail, nécessité de demander l'accord de l'employeur

TAUX DE SATISFACTION

2025 : 100% | 2024 : 100% | 2023 : 100%

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accès PMR (personne à mobilité réduite)

Accessibilité « tous handicaps » (réseau de partenaires mobilisables en appui)

Pour plus d'information, **M. Bertrand CHAMBIN** est notre **référent handicap** :
04 91 18 56 00 | bchambin@formationmetier.fr